De la mentalité des peuples primitifs

Autor(en): **Monod de Buren, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-25116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

31me année. N° 5 Mai 1923

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

DE LA MENTALITÉ DES PEUPLES PRIMITIFS

Les pratiques funéraires découlant de la crainte de la mort, ou parfois de la crainte des morts, étant certainement les signes les plus clairs de la mentalité religieuse de l'homme primitif, nous chercherons, dans les lignes qui suivent, à relater les observations qui, depuis un certain nombre d'années, ont été faites dans notre contrée, lors de l'ouverture de tombeaux de l'âge de la pierre polie. Nous étudierons les résultats qui, de cette manière, ont été acquis à la Préhistoire et nous essayerons de tirer, des faits matériels ainsi placés sous nos yeux, quelques déductions sur la mentalité des hommes qui, à cette époque, ont habité notre pays.

Des sépultures néolithiques.

Les cimetières préhistoriques de Montagny et du Châtelard sur Lutry, celui de Clarens, celui de Glis au-dessus de Brigue, la grande nécropole de Chamblandes près de Lausanne, ont fourni de précieux renseignements sur les rites funéraires des peuples qui, à l'époque néolithique, vécurent dans notre contrée. L'étude des squelettes et du mobilier contenus dans ces cistes a permis de se rendre compte, jusqu'à un certain point, des conditions de la vie matérielle des hommes qui y étaient renfermés, mais rien ou presque rien n'est venu nous éclairer sur leur vie morale.

Essayer d'en savoir davantage sur eux présente quelque difficulté. Nous croyons toutefois, d'après les constatations qui ont été faites sur leur genre de vie, que les croyances religieuses qu'ils possédaient devaient être extrêmement vagues et enfantines. Les pratiques superstitieuses auxquelles ils se livraient dénotent, en effet, une vie très matérielle et fort inférieure.

A première vue, leur mentalité devait singulièrement se rapprocher de celle de certaines tribus sauvages dont nous connaissons l'existence par les voyageurs et les missionnaires, et dont le développement intellectuel est tout à fait rudimentaire. Cette culture, restée à peu près la même depuis les temps préhistoriques, ne serait pas une décadence mais pourrait être considérée comme une stagnation.

L'on est surpris, lorsqu'on lit les récits des missionnaires, lorsqu'on scrute avec eux les manifestations des hommes au milieu desquels ils vivent, de retrouver chez ces derniers les mêmes idées inspiratrices des coutumes que nous constatons dans les tombeaux enfouis dans notre sol. L'homme préhistorique n'aurait donc pas totalement disparu de la surface du globe ; il se survivrait dans certaines peuplades de primitifs.

La méthode ethnographique, dit Mainage, affirme la survivance parmi nous des humanités préhistoriques, c'est-à-dire qu'il existe, à l'heure actuelle, des peuplades entières qui, par leur organisation sociale, par leurs croyances, par le fond même de leur mentalité reflètent d'une manière plus ou moins fidèle, l'organisation sociale, les croyances et la mentalité des peuplades contemporaines des âges de la pierre. Ce sont les primitifs ou populations de culture inférieure ou enfin les sauvages.

Sir John Lubbock, lui aussi, dans son ouvrage sur les origines de la civilisation, déclare que la condition sociale, les

coutumes des peuples encore sauvages, rappellent sous bien des rapports, celles de nos propres ancêtres à une époque fort éloignée. Et plus tard, dans un autre ouvrage sur l'homme préhistorique, il pose, l'un des premiers, les principes de la méthode ethnographique : « si, dit-il, nous voulons arriver à comprendre clairement les antiquités de l'Europe, nous devons les comparer avec les armes et les ustensiles grossiers dont se servent aujourd'hui, ou dont se servaient dernièrement encore, les races sauvages dans les autres parties du monde ».

Nous pourrons constater, un peu plus loin, la parfaite exactitude de ces appréciations ; nous pourrons, avec les anthropologistes que nous venons de citer, poser comme une règle certaine que les primitifs actuels restituent la vie aux vestiges archéologiques des âges paléolithiques et néolithiques, car leurs armes, leurs outils, leurs parures, sont pour ainsi dire identiques aux armes, aux outils et aux parures que nous exhumons du sol.

Nous examinerons donc, en premier lieu, quelques points relatifs aux coutumes funéraires des peuples de l'âge de la pierre polie en nous basant sur les observations qui ont été faites dans notre pays, donc sur des faits réels et incontestés; puis nous comparerons ces coutumes à celles des peuples païens actuels.

Les sépultures les plus anciennes qui aient été découvertes chez nous, et cela par le fait du hasard, car aucun indice extérieur ne révèle leur emplacement, sont, ainsi que nous l'avons dit, les tombes cubiques ou cistes de pierre trouvées en 1825 près de la maison de campagne du pasteur Secretan, à Pierra-Portay près Lausanne et celles du Châtelard et de Montagny, trouvées en 1835 près de Lutry. Dès lors de nouvelles fouilles exécutées en 1880 et en 1901, dans la propriété de M. J. Barbey, à Chamblandes, mirent à jour une

importante série de tombeaux. Puis vinrent les découvertes des tombes de Glis en Valais et enfin, en 1915, celles de Clarens, enfouies sous une maison appartenant à M. S. Mayor ; ces dernières faisant probablement partie d'une nécropole qui se trouverait au lieu appelé « Fin de Tavel ».

Selon Schenk, ces peuplades terriennes dolichocéphales (crâne allongé, face haute et étroite) descendraient vraisemblablement des populations quaternaires magdaléniennes qui ont habité les grottes du Scex à Villeneuve, du Salève à Veyrier, de Thaygen, de Freudenthal et de l'abri sous roche du Schweizerbild. Ces peuplades devaient certainement se rattacher à cette race d'hommes qui habitaient les célèbres, immenses et mystérieuses cavernes de l'Europe occidentale, véritables labyrinthes souterrains qui contiennent des peintures remarquables et des signes hiéroglyphiques non encore déchiffrés. Elles vivaient au commencement de la période néolithique bien avant l'arrivée dans notre pays des peuples d'origine asiatique qui, à la surface de nos lacs, construisirent les palafittes de l'âge de la pierre.

De l'usage de replier les corps.

Les tombes dont nous venons de parler, orientées de l'Est à l'Ouest, mesuraient environ un mètre de longueur sur cinquante centimètres de largeur et de profondeur ; elles contenaient un, deux, trois et même cinq corps. Les squelettes étaient tous dans la position accroupie classique, les corps couchés sur le côté gauche, les membres fortement repliés, les genoux ramenés vers la poitrine. L'usage de replier les corps des morts paraît avoir été général à l'âge de la pierre polie, car on le constate dans l'Europe entière, et de plus dans les états du nord de l'Amérique, en Algérie, aux Indes, dans la Nouvelle Calédonie, chez les Hottentots, les Péruviens et les Patagons.

Ce mode de sépulture s'est prolongé chez nous jusque dans les premiers temps de l'époque du bronze ainsi que

le prouvent plusieurs centaines de tombes trouvées à Verchiez entre Aigle et Ollon, cistes de soixante-quinze centimètres de longueur renfermant des ossements humains et des objets en bronze. La race de la pierre polie aurait donc continué à vivre avec ses mœurs antiques et son mode d'inhumation tout en adoptant l'usage du métal.

De la signification de la position repliée.

Depuis plusieurs siècles cette question a préoccupé les esprits. André Thevet, au seizième, voyait déjà dans ce mode de sépulture une idée symbolique ; celle de déposer l'homme dans la terre, notre mère commune, dans l'attitude qu'il avait dans le sein de sa mère individuelle. On a vu là une présomption du dogme de la résurrection, le défunt devant renaître après la gestation terrestre.

Cette thèse fut reprise et développée par Troyon, qui lui, y a vu l'indication de la foi à la vie à venir et à la résurrection des corps, doctrine qui existait bien antérieurement au christianisme. Idée relativement élevée de la supériorité humaine et de l'avenir réservé aux hommes, mais idée d'une vie future tout à fait inférieure et bien éloignée encore de celle que le christianisme nous fait entrevoir.

Le Hon partage la manière de voir de Troyon, tout en admettant que le culte de ces peuples n'allait pas encore au-delà de celui de la nature divinisée.

L'attitude repliée ayant été constatée, ainsi que nous l'avons vu, chez les hommes de tous les pays du monde, il n'est pas possible d'en faire un caractère de race ou d'origine ; elle paraît être la preuve d'une croyance religieuse commune à tous les peuples de cette époque. A l'âge du renne, à l'époque magdalénienne, l'homme dépose ses morts étendus dans les cavernes. A l'âge de la pierre polie les corps sont repliés sur eux-mêmes. Fait curieux, on a retrouvé en 1851 dans des massifs adhérents aux substructions, sous

les ruines du palais de Nabuchodonosor, à Babylone, des sarcophages, espèces d'urnes en terre cuite, contenant des corps repliés sur eux-mêmes, les genoux touchant au menton, les bras croisés sur la poitrine. Il n'est pas sans intérêt de retrouver de nos jours en Afrique, ainsi que nous le verrons, la reproduction de cette attitude repliée et de la foi dont elle est l'expression.

Du mobilier funéraire des cistes.

Les sépultures néolithiques de notre contrée, explorées depuis 1825 à nos jours, ont fourni un assez grand nombre d'objets intéressants. Elles renfermaient des morceaux d'ocre, des défenses de sangliers fendues dans leur longueur, imbriquées les unes sur les autres, distribuées sur trois rangs, percées de trous, pareilles à des écailles de cuirasse et formant une sorte de pectoral. Elles contenaient encore des colliers ou phalères en coquilles méditerranéennes, des perles en test de coquilles, en jayet et en corail ; ces deux dernières matières indiqueraient des relations commerciales entre les populations primitives de l'Europe et peut-être seraient-elles la preuve de l'origine septentrionale d'une partie de ces peuples.

Comme armes, on a trouvé des pointes de lances en silex, un grand nombre de haches polies de petites dimensions, des gaines de haches et des ciseaux en bois de cerf, des pointes de flèches en os, des fragments de crânes humains travaillés de main d'homme, un marteau percuteur en pierre, une hache-marteau perforée, en serpentine, admirablement polie, de forme triangulaire, type excessivement rare chez nous mais fréquent dans le nord de l'Europe [1]. Ces tombeaux contenaient aussi des débris de poterie fine et noire représen-

[1] Ce modèle de hache ou casse-tête triangulaire perforé, très rare aussi dans les stations lacustres, a cependant été trouvé dernièrement au troisième niveau, soit dans le néolithique moyen de la station d'Auvernier, par M. Paul Vouga.

tant des écuelles façonnées à la main. Ces poteries [1] nous autorisent à penser, ainsi que nous allons le voir, que des offrandes étaient présentées aux morts.

Des offrandes aux morts.

L'offrande aux morts a existé dès les temps les plus reculés et bien antérieurement à l'époque néolithique. La découverte de la sépulture d'Aurignac, Haute Garonne, remontant à l'époque de l'homme des cavernes, fut une révélation à cet égard. Nous croyons intéresser le lecteur en en faisant le récit : « En 1852, sur la pente d'une colline, près d'Aurignac, un ouvrier nommé Bonnemaison, ayant plongé son bras dans un trou de lapins, en retira un os humain. Cet ouvrier pratiqua une fouille dans le talus et découvrit une dalle grossière, placée verticalement et fermant l'entrée d'une grotte, sauf l'interstice qui permettait le passage aux lapins. La dalle ayant été enlevée, l'ouvrier se trouva dans une sorte de caveau naturel contenant dix-sept squelettes. »

A la suite de l'émotion que produisit cette découverte, le docteur Amiel, maire d'Aurignac, donna l'ordre d'enlever ces ossements et de les inhumer dans le cimetière de la ville.

Huit ans plus tard, M. Lartet, se trouvant à Aurignac, entendit parler de ce fait, visita la grotte et entreprit de la fouiller avec soin, ainsi que ses abords, mais il lui fut impossible de retrouver la place où ces ossements avaient été inhumés. C'est ainsi qu'un véritable trésor pour la science se trouva perdu pour toujours. Dans la couche terreuse qui recouvrait le sol de la grotte, on découvrit des ossements de l'ours des cavernes, de l'aurochs, du cheval, du renne ainsi que des silex taillés et une arme en corne de renne. Les

[1] Dans une caverne de l'âge du renne et du mamouth appelée le trou du Frontal près de Dinant, on a trouvé, mêlé à des ossements humains, un vase ou urne en poterie grossière. C'est croyons-nous le plus antique spécimen conservé de l'enfance de l'art céramique.

ossements qui gisaient sur la terrasse extérieure étaient cassés de manière à mettre à découvert la cavité médullaire. On distinguait encore les entailles produites par les haches de pierre ou couteaux qui en avaient détaché les chairs. On recueillit là une centaine de silex, des objets travaillés en bois de renne, des flèches, des outils en os, dont un peut être considéré comme un instrument de tatouage ; une canine d'ours percée dans toute sa longueur nous montre un premier essai de l'art appliqué à la représentation de formes animales, on reconnaît une imitation très parfaite de la tête d'un oiseau.

La grotte funéraire d'Aurignac remonte à une très haute antiquité, ce que prouve la faune en partie éteinte qu'on y a retrouvée. L'épaisseur de la couche de cendres et le grand nombre des ossements d'animaux indiquent que des repas funéraires avaient lieu devant cette grotte sépulcrale, et qu'elle dut être rouverte, à plusieurs reprises, pour y déposer de nouveaux corps, jusqu'au jour où elle se trouva remplie.

Les ossements intacts et, entre autres, un membre d'ours, trouvés dans l'intérieur de la grotte, indiquent des offrandes aux morts, en vertu de rites funèbres.

Entonnez le chant funéraire,
Apportez le dernier cadeau,
Mettez tout ce qui peut lui plaire,
Auprès du mort dans le tombeau.
Déposez d'abord à sa tête
La hache terrible en sa main,
Puis un quartier d'ours, sa conquête ;
Les morts font un si long chemin !...

Quand Bonnemaison pénétra dans la grotte, plusieurs crânes étaient encore entiers. D'après les souvenirs du docteur Amiel qui compta les dix-sept cadavres, et une demi-mâchoire humaine trouvée après coup par M. Lartet, ces hommes devaient être d'une taille au-dessous de la moyenne.

Sir Ch. Lyell, au sujet de ces faits, présente les belles déductions suivantes :

« Si les documents fossiles d'Aurignac ont été bien interprétés ; si nous avons en effet sous les yeux, au pied des Pyrénées, un caveau sépulcral contenant des squelettes d'êtres humains, ensevelis dans leur dernière demeure par des parents et des amis ; si les débris que nous trouvons sur le seuil de cette tombe sont bien les restes de festins de funérailles, et si les viandes qui paraissent avoir été déposées à l'intérieur, étaient les provisions de voyage destinées à ceux qui partaient pour la terre des esprits ; si, enfin, c'étaient bien des présents funèbres que ces armes qui devaient servir à chasser, dans d'autres contrées inconnues, le cerf géant, le lion des cavernes, l'ours des cavernes et le rhinocéros à toison, alors nous avons enfin réussi à retrouver dans le passé la trace des cérémonies funèbres et, ce qui est bien plus intéressant encore, nous avons constaté la croyance en une vie future, à des temps bien antérieurs à ceux de l'histoire et de la tradition. »

Ainsi, déjà à l'âge du renne, de l'ours et du mammouth, on déposait auprès des morts, à côté des objets de parure, des instruments et des armes dont, sans doute, ils s'étaient servis, la chair alimentaire qui leur était nécessaire pour le grand voyage. Voilà pourquoi l'homme de la Chapelle aux Saints avait à portée de sa main un gros quartier de venaison ; voilà pourquoi la femme de la grotte de Grimaldi était entourée de coquillages comestibles non ouverts ; voilà pourquoi auprès de la dame rouge de Paviland gisait une tête entière d'éléphant encore armée de ses défenses et voilà pourquoi dans la grotte d'Aurignac se trouvaient une grande quantité d'ossements intacts et parmi eux, un membre d'ours entier.

(A suivre.) Henri MONOD de BUREN.